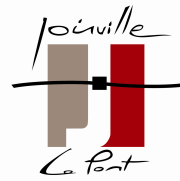




Union Nationale de
l'Apiculture Française

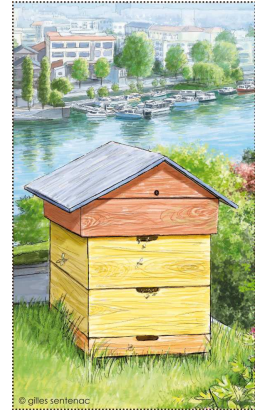


Paris, le 16 Mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE – INVITATION

Avec les Abeilles, Joinville-le-Pont poursuit son engagement pour la préservation de l'environnement !

six ruches seront installées sur un toit-terrasse de l'Hôtel de Ville, plaçant ainsi les belles butineuses au centre des actions de sensibilisation environnementale mises en place par la municipalité.



Olivier Dosne, Député-Maire de Joinville-le-Pont

Henri Clément, Porte-parole de l'Union Nationale de l'Apiculture Française

ont le plaisir de vous convier à

L'inauguration du Rucher « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® »

Judi 26 Mai 2011 à 15H00

Hôtel de Ville

23, rue de Paris - 94340 Joinville-le-Pont

Joinville, pour un monde durable de génération en génération...

L'engagement pour la sauvegarde des abeilles et des pollinisateurs sauvages, s'inscrit dans une stratégie plus globale de Joinville-le-Pont en faveur du développement durable.

Un Comité Consultatif Environnement a été créé, par la commune, comme organe de débat, de réflexion et de décision dont les projets sont nombreux : - réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial dont la première phase sera le bilan carbone "patrimoine et services" - Information des déperditions d'énergies de l'ensemble de l'habitat des Joinvillais par la thermographie aérienne - Démarche vers une administration éco-responsable - Gestion communale respectueuse de l'environnement, pistes cyclable, charte de l'arbre, protection des espaces publics.....

La ville s'investit également à travers une politique de sensibilisation de la population aux enjeux du développement durable. Cette politique se traduit à la fois par des campagnes de communication multiformes (affichage, articles dans le magazine municipal, site web...) et l'organisation d'événements tels que la Semaine du développement durable qui permettent de sensibiliser plus directement la population à ces questions.

... / ...

Pourquoi protéger les abeilles ?

L'UNAF se bat depuis des années pour faire de la protection des abeilles une cause écologique nationale. En effet, non contentes de nous offrir du miel, les abeilles sont indispensables à la reproduction de nombreuses espèces végétales ; en contribuant à la pollinisation de 80% des espèces de plantes à fleurs et à fruits de notre planète, soit plus de 200 000 espèces. Elles ont un rôle essentiel dans le maintien de notre biodiversité. Selon les dernières données de l'INRA, 35% de la quantité de notre alimentation et 65% de sa diversité dépendent de la pollinisation par les abeilles. Or, elles connaissent aujourd'hui un taux de mortalité annuel de 30%.

Lancé par l'UNAF, en décembre 2005, le projet « Abeille, sentinelle de l'environnement » est un programme national de sensibilisation et d'information sur la protection de la biodiversité végétale et la sauvegarde des abeilles. Ce combat revêt pour l'Union Nationale de l'Apiculture Française, un enjeu stratégique environnemental et économique qui va bien au-delà du monde des apiculteurs : en protégeant les abeilles, nous assurons l'avenir tout entier de notre planète et des générations futures.

Pourquoi le soutien de partenaires institutionnels et privés est-il nécessaire ?

Seuls des acteurs de terrain comme les collectivités territoriales peuvent mettre en œuvre une politique concrète de défense des abeilles et sensibiliser le grand public. Joinville-le-Pont rejoint ainsi des Régions, des Départements, des Villes et des entreprises privées signataires de la Charte « Abeille, sentinelle de l'environnement ».

► Le saviez-vous ?

- . Une reine pond jusqu'à 2000 œufs par jour, 130 000 par an et 500 000 dans sa vie.
- . Une colonie, c'est 10 à 80 000 abeilles.
- . En une journée, une colonie de 40 000 abeilles, dont 30 000 butineuses, visitent 21 millions de fleurs, soit 700 fleurs par abeille. Soit pour 20 000 butineuses d'une ruche : 14 millions de fleurs visitées quotidiennement.
- . Une butineuse récolte 40 mg de nectar, ce qui donnera 10 mg de miel et 20 mg de pollen.
- . Nombre de voyages nécessaires pour ramener un litre de nectar : 20 à 100 000.
- . Nombre de voyages nécessaires pour obtenir 10 kg de miel : 800 000 à 4 millions.

Pour en savoir plus sur :

- . La Ville de Joinville-le-Pont, connectez-vous sur le site www.ville-joinville-le-pont.fr
- . La Charte « Abeille sentinelle de l'environnement » téléchargez le Dossier de Presse sur : www.abeillesentinelle.net



CONTACTS PRESSE

Anne Henriot
Relations Presse
Union Nationale de l'Apiculture Française
+33 (0)4 99 61 29 90 / + 33 (0)6 07 03 17 56
anne.henriot@unaf-apiculture.info

Isabelle Prigen/ Pauline Gaubert
Service Presse
Joinville-le-Pont
06 20 50 08 11 / 06 71 77 62 94